

Éducation
au territoire

Espace
Naturel
Régional

comprendre
pour

Agn

Les cahiers techniques



Méthodologie du plan d'interprétation

Janvier 1990 / Janvier 2000

AVANT - PROPOS

« Mettre en pratique les ambitions du développement durable passe par une mobilisation du plus grand nombre d'acteurs pour mettre au point et développer de nouvelles méthodologies.

Espace naturel régional donne accès aux informations et méthodes contenues dans ce présent document au moyen d'un téléchargement sur le site internet d'Espace naturel régional : <http://www.enr-lille.com>

Ce document peut être sauvegardé sur disque ou imprimé pour une utilisation personnelle et non commerciale. Si vous souhaitez le diffuser à des fins pédagogiques ou enrichir ce document par une contribution, merci de prendre contact avec Espace naturel régional pour vous inscrire dans un partenariat contractuel : c.dufour@enr-lille.com ».

« Le contenu des Cahiers techniques, notamment les méthodes qui y sont développées, a été conçu avec de nombreux partenaires et est protégé par le Code de la propriété intellectuelle du 1er juillet 1992 qui interdit expressément toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle, à usage collectif sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits (art.L.122-4 de ce code). La reproduction ou la représentation, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. »

Préface	2
Introduction	3
PREMIÈRE PARTIE : généralités sur la méthode	
- Qu'est-ce qu'un plan d'interprétation ?	6
- Les grandes lignes du plan d'interprétation	7
- Quelques particularités du plan d'interprétation	8
- Processus d'élaboration	12
- Conclusion	14
DEUXIÈME PARTIE : guide de rédaction	
1 - Introduction	17
2 - La localisation	18
3 - La description du site	19
4 - Les potentiels d'interprétation	21
5 - Les unités d'interprétation	24
6 - Les thématiques du site	26
7 - Les clientèles ciblées	28
8 - Les buts et objectifs de l'interprétation	31
9 - Les axes de communication	32
10 - Le plan d'actions	34
11 - La conclusion du modèle	36
12 - La bibliographie	37
13 - Les annexes	38
TROISIÈME PARTIE : annexes	
1 - L'évaluation	42
2 - Méthodologie d'analyse et de sélection des potentiels d'interprétation	44
3 - Exemple d'analyse et de sélection des potentiels d'interprétation	45
4 - A - Méthodologie de création d'une unité d'interprétation (recherche des unités)	46
B - Méthodologie de création d'une unité d'interprétation (description)	47
5 - Exemple d'analyse et de sélection des unités d'interprétation concernant la priorité de développement	48
6 - Exemple d'interrelation entre les unités d'interprétation et leurs priorités de développement	49
7 - Elaboration d'une thématique	50
8 - Les interrelations entre les composantes du milieu	51
9 - Exemple de sélection du thème d'un site	52
10 - A - Fréquentation mensuelle des visiteurs aux activités « récréatives »	53
B - Fréquentation saisonnière des visiteurs aux activités d'interprétation	54
11 - Aide à la fixation d'objectifs	55
12 - Critères de sélection des moyens de communication	56
13 - Exemple de liste des moyens utilisés par thème et par clientèle	57
14 - Liste non exhaustive des moyens personnalisés et non personnalisés	58
15 - Exemple de programmation d'activités de planification et de leurs coûts respectifs	59
16 - Exemple d'une programmation d'activités d'interprétation	60
17 - La bibliographie et ses composantes	62
Bibliographie	63
Remerciements	64

Préface

PAR HENRI DEJONGHE

Participer à des échanges techniques, est un moyen sûr de développer son savoir-faire.

Dans ce but, Espace naturel régional avait organisé il y a dix ans la venue dans notre région de Michel Dumas, un formateur québécois. Son séjour de deux mois avait agi à plus d'un titre comme un catalyseur. Une trentaine de techniciens de l'éducation, de la gestion des espaces naturels, d'associatifs, s'étaient alors retrouvés pour s'initier aux méthodes nord-américaines de conception des aménagements d'accueil et des activités proposées au public.

La suite est connue : la région Nord - Pas-de-Calais a développé longtemps avant d'autres, notamment au sein des groupes d'échanges animés par Yves Delmaire, les techniques et les démarches d'interprétation, auprès des visiteurs de plus en plus nombreux à découvrir les sites et les paysages protégés.

Aujourd'hui, la demande de prestations de qualité s'accroît et l'interprétation du patrimoine devient un véritable métier.

La nouvelle édition de ce cahier technique, qui est plus que jamais d'actualité, est destinée à fournir tous les éléments nécessaires à l'élaboration d'une activité d'interprétation de qualité et à promouvoir cette nouvelle pratique, pour le plus grand bénéfice des visiteurs et de l'environnement.

Henri Dejonghe,
président du CPIE Val d'Authie,
vice-président d'Espace naturel régional.

Introduction

PAR YVES DELMAIRE

À peine importé des États-Unis, le mot "interprétation" donne déjà lieu à des contresens : il se voit assimilé en particulier à une lecture de paysage, ou à un type de panneau. C'est confondre l'effet avec la cause et ceci montre notre ignorance du concept.

En réalité les auteurs américains associent l'interprétation à une mise en scène, une dramaturgie, tant il est vrai que chaque morceau de notre planète se trouve au confluent d'interactions, au cœur d'une aventure, au sommet d'une évolution, même à une échelle invisible. Interprétation et gestion du milieu naturel, intimement liées, se chargent d'en faire la démonstration...

Ainsi on ne s'étonnera pas d'apprendre que le plan d'interprétation du parc de Yellowstone a dû être entièrement refait à la suite de sa gestion - bien accidentelle - par le feu, qui lui a donné une image de marque complètement renouvelée...

Dans notre région, un public de plus en plus nombreux cherche à se détendre, à jouer, à rêver dans des cadres naturels ; d'un autre côté, plusieurs institutions protègent des espaces naturels et cherchent à impliquer les habitants dans ce combat difficile. Le point de convergence existe, il ne faut pas le rater.

Cette méthodologie a pour ambition de donner aux gestionnaires de sites les moyens de prendre les meilleures options dans leurs projets de mise en valeur, de limiter les risques d'erreurs et d'incohérences, et pour le moins de structurer la recherche d'une image de marque propre à chaque territoire...

première partie

GÉNÉRALITÉS

SUR LA

MÉTHODE

1 / Qu'est-ce qu'un plan d'interprétation ?

C'est la traduction littérale de l'expression américaine : "interpretive planning", qui suggère à la fois une démarche et un contenu. Nos cousins d'Amérique les -québécois- qui ont adapté le vocabulaire et adapté la méthode, le définissent ainsi : c'est le document de référence sur tout ce qui peut, sur un territoire donné, "communiquer la signification, les interrelations et la valeur du patrimoine naturel au visiteur en vue de le rendre conscient de la place qu'il occupe dans l'environnement".

Pourtant, si chacun connaît les avantages d'une planification dans quelque domaine que ce soit, on voit mal, en France, ce que le plan d'interprétation est censé communiquer exactement.

La réponse est simple : une chose, par tous les moyens...

Une chose : un concept de base, capable de rendre compte de l'identité propre du site ;

Par tous les moyens : du panneau de signalisation au montage audiovisuel (changé à une fréquence définie), en passant par le vocabulaire du personnel d'accueil ou la forme de la poubelle...

Cette manière de procéder va, il faut l'avouer, à l'encontre de bien des pratiques de communication sociale ou institutionnelle dans le domaine de la nature, où les messages, l'information foisonnent, mais dans un cadre souvent rébarbatif, sans cohérence voire sans originalité. Pourtant elle apporte la preuve d'une maturité et surtout d'un désir d'efficacité qui devrait être le souci de tous les gestionnaires de sites.

Que ce soit aux États-Unis, au Canada et dans plusieurs pays d'Europe aujourd'hui, le plan d'interprétation devient un document de référence obligé, comme le plan de gestion des milieux auquel il est lié ou qu'il englobe parfois. On peut le considérer à ce titre comme un **contrat**.

Les grandes lignes du plan d'interprétation / 2

Un *plan d'interprétation* est un document qui répond aux principales interrogations que se posent les responsables de l'*aménagement* et les *gestionnaires de site* par rapport à l'*interprétation* dans un site donné.

Ces questions portent sur les *messages* à transmettre aux visiteurs, leurs attentes, les conditions, les endroits, les moments propices et les approches les plus adéquates pour livrer ces messages, ainsi que les ressources requises et le *plan d'action* qui permettent la réalisation de l'ensemble.

Le P.I. est directement lié à la gestion de chaque site et s'adresse à tout le personnel touché directement ou non par les programmes d'interprétation, qu'il soit rattaché à la planification, à l'organisation, à l'exécution ou au contrôle.

Il constitue alors un outil supplémentaire pour les gestionnaires du site ; en effet, il correspond à une étape d'organisation envisagée sur plusieurs années.

Le P.I. va donc orienter toute l'offre d'interprétation sur un site donné. En répondant à toutes les questions énoncées précédemment, il agit comme un outil de planification à court, moyen ou long terme, en établissant les balises de l'interprétation du site. Il permet de préparer des programmes planifiés respectant une démarche éducative définie à l'avance et la réalité du site. Il se veut ainsi le cadre de référence pour le développement de l'interprétation sur le site. Son organisation, qui se veut logique et rationnelle, permet d'optimiser le budget destiné annuellement à ce secteur d'activité, de le préparer en toute connaissance de cause et d'envisager des programmes de réalisation spécifiques.

Il prend place dans le plan de gestion du site au chapitre de la gestion des services de base. La complexité de la planification dans ce secteur, de son incidence sur l'accueil et l'information, la signalisation, la protection, l'aménagement, etc., fait du P.I. une partie essentielle du plan de gestion.

Il est développé en profondeur, de façon "ad hoc" et doit se rattacher au plan global qu'est le plan de gestion.

Pour une meilleure commodité de lecture, nous emploierons les initiales P.I. pour désigner le plan d'interprétation.

Il faut également signaler qu'une planification tenant compte de l'environnement dans son ensemble (naturel, humain, juridique) et incluant ces forces dans sa dynamique peut contribuer, par l'effet d'une concertation judicieuse, à arbitrer ou résoudre des contentieux d'usage.

3/ Quelques particularités du plan d'interprétation

Qui rédige le plan d'interprétation ?

La rédaction du P.I. d'un site relève du gestionnaire de ce site, ou du chef de l'interprétation. Ce dernier en assume la responsabilité, supervise et coordonne le travail.

La filière correspondante n'existant dans aucune université française pour l'instant, les sous traitants sont peu nombreux et parfois peu qualifiés pour prendre en charge l'ensemble du travail. Une grande partie du P.I. peut être confié à un bureau d'études travaillant en pluridisciplinarité, voire à des étudiants, pourvu qu'ils soient correctement pilotés.

Le temps requis pour la production du P.I. s'évalue globalement à une personne-année lorsqu'il s'agit d'un territoire (un parc naturel par exemple) ; dans les meilleures conditions et pour un site de moyenne importance, 2 ou 3 personnes compétentes peuvent élaborer un P.I. dans un délai de 2 mois.

Sa rédaction devrait avoir lieu, dans le meilleur des cas, au moment de l'élaboration du plan directeur d'aménagement, mais il peut être utilisé comme correctif pour un site déjà aménagé. C'est d'ailleurs ce qui arrive le plus fréquemment.

Une équipe de planification de 4 ou 5 personnes de fonctions et d'appartenances diverses offre une garantie supplémentaire d'objectivité et de créativité à cette entreprise.

Les organigrammes américains n'affichent pas la même discrimination que les Français à l'égard des services éducatifs, qui se voient confier des rôles primordiaux dans l'élaboration des plans d'aménagement, lesquels incluent la "conservation" et la gestion des milieux.

Le P.I. doit-il être approuvé ?

Une période de consultation est nécessaire avant d'obtenir l'approbation officielle du plan d'interprétation. La consultation permet à plusieurs personnes, ou groupes de niveaux hiérarchiques différents, de prendre connaissance du document, d'en faire l'analyse et de proposer des suggestions ou des recommandations. Elle se justifie par le fait qu'elle permet :

- D'améliorer le contenu du document,
- De vérifier l'exactitude des idées proposées, de s'assurer de la collaboration des gens qui ont à l'utiliser ou qui vont être directement influencés par son contenu,
- De regrouper les idées des experts dans le domaine de l'interprétation,

Voir page 11 : logique de consultation.

- D'aller chercher une expertise encore inexistante,
- De s'assurer du degré d'applicabilité du document.

Le P.I. doit évidemment être approuvé avant d'être appliqué. Cette approbation s'obtient auprès des personnes accréditées définies par le cahier des charges □ elle correspond à l'assentiment des commanditaires sur les objectifs, orientations et besoins formulés par le plan.

Le P.I. doit-il être révisé ?

Le P.I. doit être rédigé en fonction d'une planification pluriannuelle d'une portée de 3 ou 5 ans. Le P.I. n'est pas un "outil" figé. Il doit, pour être réellement utile et fonctionnel, être révisé périodiquement au niveau du plan d'actions ou des potentiels d'interprétation du territoire par exemple. Le P.I. se veut être un outil de travail qui cherche à tenir compte des impondérables inhérents à la planification de l'interprétation et de son évolution.

Le P.I. a-t-il une forme de présentation spécifique ?

Pour la présentation générale du document, nous suggérons l'utilisation de formats A4 (quitte à plier certains documents de grande dimension) qui s'inséreront dans un classeur ; cette présentation permet de modifier ou d'étoffer des parties du P.I., d'insérer des documents annexes tels que des coupures de presse, ou autres documents iconographiques, et d'assurer une bonne tenue à l'ensemble.

Le P.I. contient quoi ?

Un plan d'interprétation contient habituellement les composantes mentionnées à la page suivante.

Selon la commande, la complexité du sujet, ou l'auteur, le nombre de pages peut varier de 50 à 500 pages ; l'ordre et la qualité des rubriques peuvent varier également. Dans certains cas, le plan d'actions n'est pas abordé par le rédacteur du P.I. : les parties concernant la clientèle, les objectifs et le schéma d'aménagement peuvent être traités en début de développement. D'une manière absolue, le plan aborde cette trilogie : **l'offre** (constituée des potentiels du site, et des objectifs du promoteur), **la demande** (de la clientèle), et **les médias** (constituant les vecteurs de communication).

CONTENU DU PLAN	Consultations / aides	Priorités
1/ Introduction		indifférent
2/ Localisation		indifférent
3/ Description du site		
3.1/ Historique administratif		C
3.2/ Caractéristiques		indifférent
3.3/ Concept d'aménagement		C
4/ Potentiels d'interprétation		
4.1/ Au niveau de l'entité naturelle		A
4.2/ Au niveau exclusif du site		A
4.3/ Analyse des potentiels	 	B
5/ Unités d'interprétation		
5.1/ Description des unités		B
5.2/ Interrelations entre les unités		B
6/ Thématique du site		
		B
7/ Clientèles ciblées		
7.1/ Rétrospectives		C
7.2/ Prospectives		C
8/ Buts et objectifs		
		C
9/ Axes de communication		
9.1/ Stratégie		C
9.2/ Moyens		C
10/ Plan d'actions		
10.1/ Echancier de réalisation		C
10.2/ Coûts de réalisation		C
11/ Evaluation		
	 	indifférent
12/ Conclusion		C
Bibliographie		indifférent
Annexes		indifférent

Contenu et priorités
du plan d'interprétation

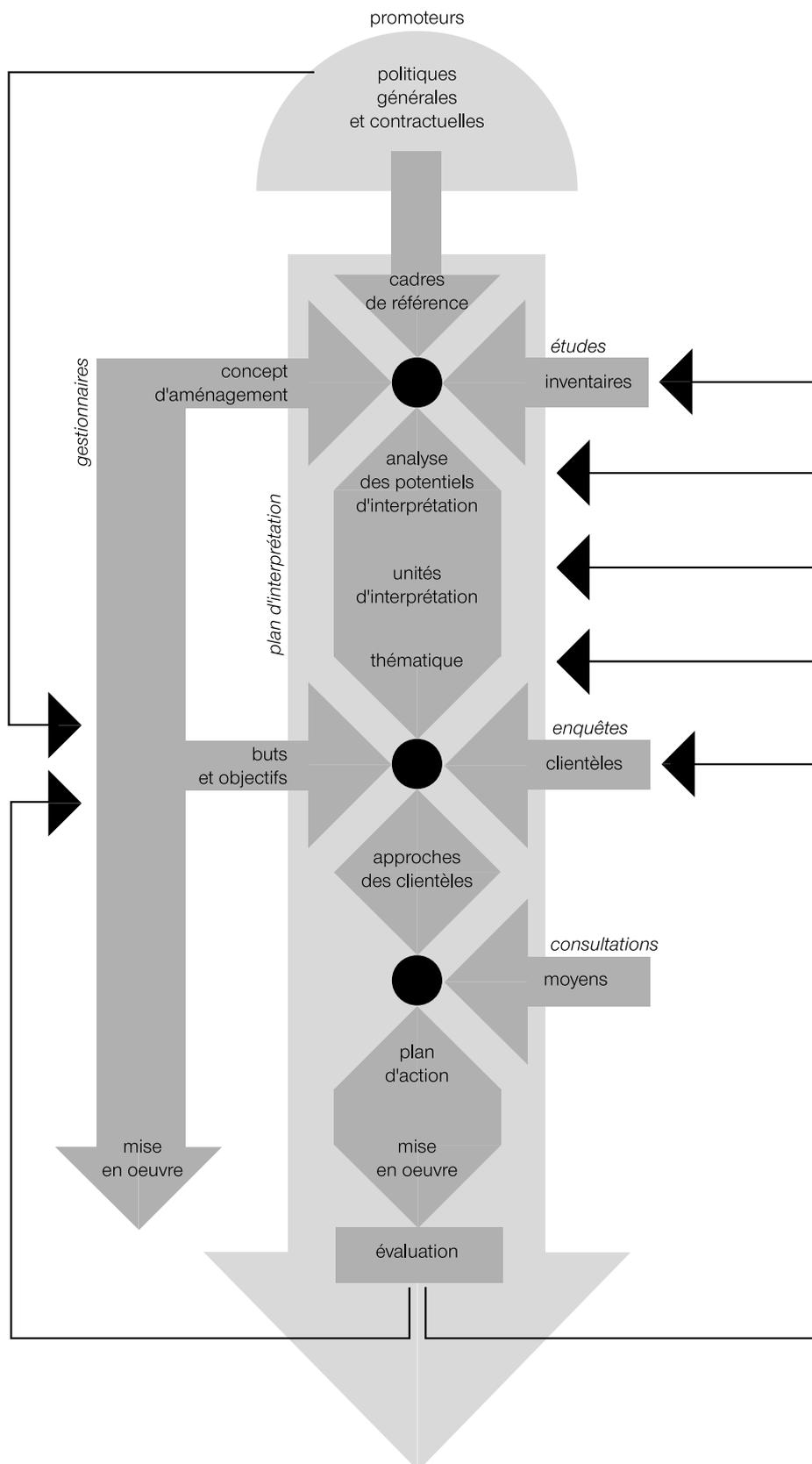
( possibilité de sous-traitance)

( groupe de travail nécessaire)

A : fortement prioritaire

B : moyennement prioritaire

C : faiblement prioritaire



Exemple de processus d'élaboration :

Cette figure illustre ce processus en mettant en évidence toutes les interrelations entre les étapes du plan d'interprétation. Il démontre ainsi son cheminement logique.

Chaque rond représente un croisement de données occasionné par une réunion ou une consultation. (Noter les rétroactions possibles : flèches noires).

4/ Processus d'élaboration

Le processus d'élaboration du P.I. consiste en une séquence d'étapes découlant les unes des autres.

Ainsi, par exemple, la thématique du site n'est choisie qu'après avoir trouvé les thèmes pertinents de chaque unité d'interprétation qui sont délimités en fonction des potentiels d'interprétation, lesquels sont le résultat d'une analyse et d'une synthèse des inventaires naturels et humains en rapport avec le schéma d'aménagement et les cadres de référence.

Une fois toutes ces prémices comprises et assimilées, alliées à une connaissance pratique du territoire, le rédacteur est prêt à entreprendre la réalisation du P.I. Il doit regrouper tous les études, rapports, recherches et inventaires concernant les données biophysiques et humaines existant sur le site, et posséder les résultats et les conclusions de chacun de ces travaux. Il maîtrise alors la composante *inventaires répertoriant le capital naturel et humain*.

Reliés au *schéma d'aménagement*, les résultats obtenus seront d'une grande utilité au rédacteur pour poursuivre le processus.

Ce schéma d'aménagement se traduit dans le site par l'organisation générale des activités éducatives et récréatives, par la localisation des équipements et des services qui permettraient de pratiquer ces activités.

Le rédacteur a ensuite à confronter les composantes de base (cadre de référence, schéma d'aménagement et inventaires) et à les intégrer pour en faire une analyse en vue de détecter tous les *potentiels d'interprétation* présents sur le territoire.

Cette analyse terminée, le rédacteur fait un premier regroupement de potentiels d'interprétation en tenant compte de leur proximité sur le site. Cette étape est nécessaire afin de délimiter les superficies riches en phénomènes interprétables à l'intérieur du site. Ces superficies sont appelées "*unités d'interprétation*". Chacune d'entre elles représente un territoire bien délimité géographiquement et fait ressortir un thème.

Ayant identifié chaque unité d'interprétation à l'aide de mots clés, le rédacteur cherche le fil conducteur entre les thèmes des unités d'interprétation. Il doit chercher l'idée maîtresse, ou élément qui caractérise le site. Cette idée vient du thème général du site et en traduit l'âme en quelques mots.

Le rédacteur vient alors d'identifier la *thématique du site*.

Nous nous tournons maintenant vers la demande relative au site, qui consiste à en cerner et à en vérifier *la clientèle*.

Le rédacteur doit présenter les caractéristiques quantitatives et qualitatives de la clientèle générale et de chacun des groupes formant cette clientèle. Cette identification a une incidence sur les moyens qui seront choisis et sur le *plan d'action*.

Ensuite le rédacteur doit déterminer les *buts et objectifs* de l'interprétation pour le site concerné en se basant sur les orientations transmises dans les cadres de références mis au point par les promoteurs.

Une autre étape d'analyse doit être effectuée en confrontant les buts et objectifs définis pour l'interprétation dans ce site, la thématique et la clientèle pour cerner quelle sera l'offre d'interprétation ; le rédacteur cherche en cela à identifier les axes de communication les plus appropriés qui répondent à la fois aux besoins de chacun des groupes formant la clientèle cible, aux objectifs visés par l'interprétation et à la thématique à véhiculer auprès des visiteurs.

Une analyse regroupant différents moyens est faite pour faciliter la préparation de l'étape suivante ou la préparation du plan d'actions.

Ce *plan d'actions* peut être envisagé à moyen terme et présente les divers programmes qui seront mis sur pied en fonction des priorités et des disponibilités. Il comprend ainsi les échéanciers de réalisation pour une programmation pluriannuelle par exemple et les coûts de sa mise en application. C'est cette programmation qui permettra l'élaboration plus détaillée du plan d'opération pour chaque année.

L'ultime étape du processus d'élaboration du P.I. est l'évaluation de ce processus. Nous savons qu'il y a un lien d'une étape à l'autre, il reste alors à vérifier que ce lien est bon, logique et concret. S'il l'est, le rédacteur passe à l'étape suivante, qui est la mise en application du plan, s'il ne l'est pas, il revient aux étapes antérieures et fait les rectifications qui s'imposent.

L'annexe n° 1 présente quelques considérations supplémentaires à l'égard de l'évaluation.

Un tel processus est d'autant plus fiable que chacune des étapes a été bien développée et qu'elle joue le rôle qui lui a été attribué. C'est alors que le site offrira à ses usagers des programmes d'interprétation de qualité, propres au réseau à l'intérieur duquel il se situe.

5/ Conclusion

Vous venez de lire l'essentiel du contenu d'un P.I. Le guide de rédaction qui suit présente les éléments constitutifs à y traiter ainsi que la façon de les aborder.

Il est entendu que certains chapitres exigent de longues recherches bibliographiques sur le site et que leurs résultats se traduisent au niveau du P.I. par la présentation de tableaux, de schémas, ou que certains autres nécessiteront des groupes de travail... Dans d'autres cas la rédaction sera plus facile selon l'ampleur du sujet à traiter.

Vous avez, cependant, dans tous les cas, l'encadrement nécessaire à la composition de chacun des chapitres.

Ce guide a pour vocation de vous faciliter la tâche en vous évitant des recherches inutiles. Son utilisation vous permettra d'éviter des erreurs de fonctionnement et des pertes de temps irrécupérables qui nuiraient à la performance de l'interprétation.

Nous recommandons aux débutants la lecture d'un plan d'interprétation opérationnel et les ouvrages de l'A.T.E.N. (voir bibliographie).

Il s'adresse autant à des spécialistes en interprétation du milieu naturel qu'aux débutants chargés d'introduire et d'appliquer cette méthode de travail, éprouvée depuis longtemps dans certains pays et qui se voit aujourd'hui appliquée à des sites français.

Il permet l'utilisation de personnel polyvalent, ayant eu des formations différentes, mais dont le souci principal est de mettre en valeur, de faire connaître et aimer par le grand public le patrimoine naturel et humain.

deuxième partie

GUIDE DE RÉDACTION

Le présent chapitre identifie toutes les sections à inclure à l'intérieur d'un P.I. ainsi que leur contenu détaillé.

Il a été structuré de façon à répondre aux trois questions suivantes :

POURQUOI ?

QUOI ?

COMMENT ?

***POURQUOI** explique la raison d'être de la section, les objectifs à atteindre,*

***QUOI** indique au rédacteur les éléments essentiels à insérer dans la section du P.I.,*

***COMMENT** présente des méthodes, des exemples, des suggestions pour répondre à la question précédente. Nous signalons en gras la forme préconisée.*

Cette méthodologie d'élaboration du contenu d'un P.I. est globale et cerne l'essentiel. Elle laisse toutefois de la place à l'esprit créatif du rédacteur pour la réalisation finale du P.I.

L'introduction / 1

Il est essentiel pour le rédacteur de préparer les lecteurs à ce qu'ils s'approprient à consulter. Cette préparation doit situer le lecteur par rapport à la notion de plan d'interprétation et à son contenu.

Sachant que le plan d'interprétation forme un pivot à la réalisation de programmes d'activités, il est souhaitable de voir apparaître sa définition. Cette section présente sommairement, en plus de la définition d'un tel plan, les points suivants :

- La démarche utilisée pour réaliser un plan d'interprétation,
- Le contenu global du P.I. par chapitre,
- La "durée de vie" générale du document,
- Le cahier des charges, facilement identifiable, qui constitue la commande officielle.

Particularités concernant la durée de vie

Le P.I. est un document évolutif. Il est révisé périodiquement mais pas nécessairement dans son ensemble.

Parmi les chapitres les plus sujets aux variations, citons en premier lieu : "axes de communication" et "plan d'actions".

Par contre la "localisation", la "description du site", les "potentiels d'interprétation", les "unités d'interprétation", la "thématique du site" et la "clientèle" constituent des chapitres révisables et ajustables à moyen terme, sauf cas de force majeure.

Un **texte** est suffisant pour présenter cette section, il doit être bref et percutant, de manière à capter l'attention des lecteurs et à les inciter à poursuivre leur lecture.

POURQUOI ?

QUOI ?

Le rédacteur se référera à la première partie de ce guide pour en retrouver la définition.

Le cahier des charges peut figurer par exemple en encadré.

COMMENT ?

2 / La localisation

POURQUOI ? Parce qu'il existe une complémentarité et des affinités entre cette section et les sections traitant de la fréquentation des diverses clientèles, de la thématique, etc., il est nécessaire d'identifier la situation du site, les contextes locaux et régionaux.

QUOI ? Il y a lieu de situer le site dans le contexte général de la région dans laquelle il s'insère. On y inscrira des notions telles que les limites administratives, les frontières (naturelles ou pas), les bassins de population...
Selon le contexte, plus variable en Europe qu'en Amérique, il y a lieu de rappeler au lecteur l'existence des parcs, des sites classés ou protégés, des réserves, des bases de loisir à caractère éducatif et des réseaux de sites environnants, ainsi que leur mode de fonctionnement.

COMMENT ? Nous suggérons d'utiliser des **cartes légendées** à caractère régional, de préférence une carte générale de la région administrative flanquée d'un plan général du site, plus petit.

Le rédacteur inscrira sur ces cartes :

- Le titre de la carte,
- Une légende descriptive du territoire cartographié,
- Une représentation graphique du nord magnétique,
- Une échelle graphique,
- Un cartouche regroupant toutes les informations concernant la carte (y compris les organismes gestionnaires ou les partenaires).

La description du site / 3

3.1 HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

En vue de renseigner les utilisateurs du P.I., de situer le site dans le cadre légal d'entités reconnues et de considérer les antécédents du site, nous avons à élaborer l'historique du site sous son aspect juridique et administratif.

POURQUOI ?

Le rédacteur présente les faits saillants ou événements marquants qui auraient pu changer le cours de l'évolution du site au fil des années. Il doit y insérer les données suivantes et d'autres qu'il jugera pertinentes selon le territoire envisagé :

QUOI ?

- Le type de bail reconnu jusqu'à aujourd'hui,
- L'année d'acquisition, s'il y a lieu, et par qui,
- L'année de la création du site,
- Le statut du site.

Par un **texte** ou un **tableau** rassemblant les données disponibles selon un ordre chronologique. Il convient de noter que la consultation des textes légaux, lorsqu'ils sont disponibles, peut prendre du temps...

COMMENT ?

3.2 CARACTÉRISTIQUES

Afin de mieux connaître notre territoire, nous décrivons sa physionomie ; celle-ci dévoile un ensemble de caractéristiques qui le composent.

POURQUOI ?

Cette synthèse se veut une énumération sans aucune considération d'ordre social, économique, humain ou interprétatif. Elle fait découvrir le site dans sa réalité "brute".

Le rédacteur du P.I. inclut dans cette section les données de géographie physique traitant de :

QUOI ?

- La topographie générale,
- La superficie totale du site,
- L'altitude moyenne.

Nous vous conseillons de rédiger un **texte bref** énumérant les principaux traits décrivant le site.

COMMENT ?

Il s'avère préférable d'inclure une **carte générale** à une échelle adéquate schématisant les caractéristiques mentionnées ci-dessus ; cette échelle variera naturellement en fonction de la superficie totale du site.

3.3 SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

POURQUOI ?

Au Canada, l'interprétation trouve une grande partie de sa justification par le rôle d'équilibre qu'elle assure entre la demande en loisirs de détente (récréation) et la nécessité de sauvegarder des espaces naturels souvent considérables (conservation). Ajoutons que la définition du concept d'aménagement et des objectifs se trouve facilité la plupart du temps par la maîtrise foncière du territoire.

Cette notion est primordiale ou devrait l'être pour tout gestionnaire de site ou de réseau. Les efforts d'interprétation sont basés sur le zonage du site, le type d'équipements construits, et le modèle d'activités éducatives souhaitables pour le public. Il constitue de plus l'une des assises des futurs programmes d'interprétation et il y a lieu d'en faire un rappel sous la forme de synthèse et de le définir.

Le schéma d'aménagement se définit comme "l'organisation des activités qui peuvent être pratiquées par le biais des aménagements et des services. Il vise à faire connaître aux visiteurs les accès au site, le réseau routier à l'intérieur et en périphérie de celui-ci, les activités qui y sont offertes et les aménagements qui y sont mis à la disposition du public" Il cherche en fait à induire des comportements par une organisation de l'espace.

QUOI ?

Le rédacteur doit inclure les données suivantes□:

- Le zonage du territoire (P.O.S.),
- Les équipements actuels en rapport avec les loisirs de plein air et l'éducation à la nature,
- Les équipements futurs prévus en rapport,
- Les caractéristiques quantitatives et qualitatives de chacun des équipements.

COMMENT ?

En France, sur le territoire des parcs naturels régionaux ou aux abords des sites protégés, les zonages, quand ils existent, obéissent à des logiques très variables et très spécifiques.

Présenter le schéma d'aménagement sur une **carte de synthèse** à une échelle adéquate, ou mieux, sur plusieurs cartes montrant l'évolution souhaitée à terme.

Utiliser les documents existants sur le schéma d'aménagement□: brochure de présentation, documents officiels...

Il faut noter, au risque de se répéter que cette section est une description globale et qu'elle doit être présentée de manière très succincte.

Les potentiels d'interprétation / 4

Ce chapitre constitue la première assise concrète du P.I. Il nécessite une analyse en profondeur des potentiels biophysiques et humains de la part du rédacteur pour en faire ressortir les principaux potentiels d'interprétation susceptibles de sensibiliser les visiteurs, leur présenter des connaissances nouvelles et leur faire prendre conscience de l'existence d'un milieu naturel à préserver.

Il comprend trois parties essentielles : les potentiels au niveau de la région ou entité naturelle, les potentiels rencontrés au niveau exclusif du site et la synthèse des potentiels obtenus.

4.1 POTENTIELS CARACTÉRISANT L'ENTITÉ NATURELLE

Plusieurs cas différents nous obligent à en synthétiser le contenu dans le P.I.

1/ les sites à protéger, les réserves

- Le cas où le site est représentatif de la région naturelle (au niveau de la nature ou de la culture). Le site peut être alors envisagé comme le symbole de la région naturelle dans laquelle il s'insère (la règle).

- Le cas où il s'agit, à l'inverse, d'un accident par rapport à la région (l'exception). Dans ce cas, le site est une exception par rapport à ce qui existe en règle générale dans la région.

Dans les deux cas, la nature du site par rapport à la région où il est situé, est une composante essentielle dans la création d'un site de conservation. Il correspond dans le premier cas à un condensé de la région naturelle, alors que dans le second cas, c'est le critère d'unicité qui le rendra intéressant.

2/ les sites principalement dédiés aux loisirs de plein air

Leur existence relève de la demande en activités "récréatives" de la part du public ; il est cependant intéressant de noter qu'ils se trouvent dans une région naturelle spécifique.

POURQUOI ?

...ainsi l'étang du Romelaere, dans le marais audomarois.

...comme les dunes plaquées du Mont Saint Frieux.

Le mot "récréatif", aux consonances enfantines en France exprime mieux que tout autre l'aspect de détente, de délassément à base de sport ou de jeu qu'il véhicule. Nous le garderons donc sous sa forme adjectivale.

Ici, le rédacteur présente une brève définition de la région naturelle.

Nous la définissons de la façon suivante□:

“Une région naturelle est une portion de territoire qui possède un caractère propre, une ambiance particulière, dûs à un assemblage de ressources à caractère physiographique, forestier, historique, écologique ou autre et que l’homme a ou n’a pas utilisé à différentes fins”.

QUOI ?

Le rédacteur doit inclure les éléments suivant sous forme de synthèse□:

- Un rappel de ce qu’est une région naturelle,
- Ses composantes physiques, telles que le relief, la géologie, la géomorphologie et autres,
- Ses composantes biologiques, telles que la végétation et la faune,
- Ses composantes humaines et culturelles.

COMMENT ?

Nous suggérons au rédacteur d’utiliser un **texte** écrit pour présenter d’une façon synthétique le contenu de la région naturelle, de consulter les textes détaillés qui la présentent et qu’il pourra trouver dans des publications généralement non accessibles au public (études, notes de synthèse, expertises...). La plupart du temps, il suffit de demander... Les chambres de commerce, d’agriculture, la D.D.E., les archives départementales, la D.I.R.E.N., les bibliothèques universitaires sont d’excellents pourvoyeurs de documents.

4.2 POTENTIELS EXCLUSIFS AU SITE

POURQUOI ?

Nous devons chercher d’autres potentiels propres au site et à une échelle moindre que celle de la région naturelle. Il faut alors en faire une synthèse selon trois aspects différents□:

- Le potentiel abiotique,
- Le potentiel biotique,
- Le potentiel humain.

L’identification des potentiels du territoire s’avérera un rouage important dans le processus des regroupements de potentiels d’interprétation et facilitera ensuite la création d’unités territoriales appelées “unités d’interprétation”. Elle favorisera ultérieurement la planification de la thématique.

QUOI ?

Le rédacteur fait mention des potentiels du territoire en présentant un sommaire des inventaires effectués dans chacun des domaines suivants□:

• Potentiel abiotique

Ce paragraphe fait l’analyse de tous les points d’intérêt relatifs aux éléments physiques, c’est-à-dire en rapport avec la géologie, la géomorphologie, la pédologie, le climat, l’hydrologie et toute autre science pertinente pour ce milieu.

• Potentiel biotique

On entend par biotique□: tout ce qui vit.

Ce paragraphe comprend un résumé de tous les points d’intérêt liés à la végétation et à la faune... sauf l’espèce humaine.

Ces catégories quelque peu arbitraires, ne doivent être considérées que comme une facilité de classement.

Rechercher avec soin des mots clés ou des expressions capables de rendre au mieux la nature des potentiels. L’exercice mérite d’être fait en groupe, car ces expressions devront faire référence.

Les potentiels peuvent intégrer le facteur temps : caractéristiques climatiques, époques de migration, etc.

•Potentiel humain

Ce paragraphe présente une synthèse de tous les points d'intérêt relatifs à l'histoire humaine, la culture, l'ethnologie... qui sont le reflet de la présence humaine à des époques différentes.

Les résultats des recherches ou études doivent être présentés sous forme de **textes de synthèse** et appuyés par des **cartes** à des échelles adéquates. Nous suggérons d'utiliser une carte pour chaque domaine scientifique.

De plus, si des inventaires détaillés n'ont pas encore été faits sur tous les sujets, il faudra au moins présenter dans cette section l'état actuel de nos connaissances, et éventuellement en rechercher d'autres.

Rappelons que les plans de gestion des milieux naturels incluent systématiquement les données appartenant au milieu biotique, plus succinctement les données sur l'abiotique, qui constituent généralement le fruit d'une compilation, et pratiquement jamais les données relatives aux potentiels humains que l'on devra chercher ailleurs (historiens, ethnologues...).

4.3 ANALYSE DES POTENTIELS D'INTERPRÉTATION

L'existence de cette section permet de :

- Déterminer l'importance des potentiels d'interprétation les uns par rapport aux autres,
- Faciliter la subdivision du territoire en « unités d'interprétation ».

Le rédacteur inclut dans cette section les éléments suivants :

- La liste des critères préconisés pour la classification des potentiels d'interprétation,
- La synthèse des résultats obtenus sous forme de tableaux, en incluant le coefficient accordé à chacun des critères,
- Les cartes de localisation des potentiels d'interprétation.

Le rédacteur utilisera l'annexe intitulée « méthodologie d'analyse et de sélection des potentiels d'interprétation », qui décrit et justifie toutes les étapes de recherche et de choix de potentiels, pour présenter un **tableau commenté**.

Pour y parvenir, il dispose également d'une grille d'analyse, qu'il s'agira de remplir par discipline. La constitution d'un groupe de travail est nécessaire pour mener à bien cette tâche.

Bien entendu, pour l'élaboration de ce chapitre comme pour les suivants, un important matériel sera rassemblé ou réalisé : cartes, dessins, documents, enregistrements... Il conviendra de les rassembler en annexe du P.I. une fois ce dernier rédigé. Ce matériel servira non seulement à garantir le bien fondé de la démarche et de la décision, mais pourra servir à d'autres types de recherche.

Mythes et légendes, éléments du patrimoine humain intangible, peuvent constituer un important support de communication !

COMMENT ?

Il faut savoir que les parcs canadiens considèrent comme un potentiel, les services et équipements existants pour le tourisme : ils les classent dans la catégorie des potentiels récréo-touristiques.

Du stock de photos à une figure locale en passant par la gastronomie, tout peut contribuer à la mise en valeur d'un territoire...

POURQUOI ?

QUOI ?

COMMENT ?

Voir annexes n° 2 et n° 3

Pour bâtir cette grille, nous avons procédé à une adaptation des critères et des coefficients peu en rapport avec la réalité française (géographie, clientèle, objectifs, ...).

Un débat peut s'instaurer sur la validité des critères proposés entre les membres du groupe de travail conviés à la cotation. Il faut savoir que cette grille s'appuie sur des méthodes statistiques, mais qu'elle peut être, le cas échéant modifiée pour éprouver la pertinence d'un critère ou l'intérêt d'un sous-ensemble.

Des outils informatiques faciliteront grandement le traitement des données.

5 / Les unités d'interprétation

*Ce chapitre constitue une autre étape très importante dans la planification de l'interprétation, et permet de passer du stade de l'analyse à celui de la synthèse. C'est en quelque sorte le chapitre de la **crystallisation**...*

5.1 DÉFINITION

Nous préférons le terme "unité" qui recouvre à la fois les exigences géographiques et opérationnelles.

Certains auteurs québécois peuvent utiliser d'autres expressions pour cette notion comme les "aires d'interprétation", "les sous unités d'interprétation"...

L'unité d'interprétation est une portion de territoire dont les points d'intérêt d'ordre physique, biologique et culturel, se regroupent en une combinaison particulière (approche systémique).

Il est important de préciser l'expression "combinaison particulière" qui implique des affinités électives entre les éléments permettant de les regrouper et d'en faire une unité d'abord territoriale, mais aussi sémiologique : un univers de signes qui se répondent.

COMMENT ?

Un simple rappel sous forme de **définition** est suffisant pour introduire ce chapitre.

5.2 DESCRIPTION DES UNITÉS D'INTERPRÉTATION

QUOI ?

Le rédacteur inclut un récit descriptif sur chaque unité d'interprétation et fait mention, par discipline, des éléments importants qui la caractérisent.

Un site de moyenne importance (un millier d'hectares) peut contenir de 1 à 5 unités. Il s'agit d'en identifier clairement le nombre et la nature et pour ce faire, on utilisera avec profit la technique des cartes croisées qui constitue certainement la méthode décisionnelle la plus adaptée. Un rédacteur peu rompu à la planification y trouvera des ressources tout à fait étonnantes.

Utiliser l'annexe « méthodologie de création d'une unité d'interprétation» pour décrire ces unités. Cette description doit présenter les phénomènes caractéristiques propres à chaque unité et mettre en évidence les combinaisons particulières à l'intérieur d'une même unité. Pour chaque caractéristique, présenter une liste des sujets susceptibles d'intéresser le visiteur du site. Un **texte** suffira pour décrire chaque unité d'interprétation.

COMMENT ?

Voir annexes 4A et 4B.

5.3 LES INTERRELATIONS ENTRE LES UNITÉS D'INTERPRÉTATION

En vue de faire ressortir l'importance relative de chacune des unités d'interprétation, nous établissons un système permettant de faire des interrelations entre celles-ci, favorisant l'élaboration d'une thématique.

Nous conseillons au rédacteur de:

- Donner grâce à un **tableau** assorti d'un **commentaire**, une cote d'ensemble pour chacune des unités présélectionnées en tenant compte de différents critères:
 - sujets susceptibles d'intéresser le visiteur du site (tranquillité, sérénité, beauté des panoramas, diversité, lien direct du visiteur avec le milieu naturel...),
 - représentativité (*aux yeux du visiteur*),
 - exceptionnalité,
 - facilité de développement,
 - accessibilité,
 - fragilité ou non du site,
 - coût d'entretien du site,
 - variété d'expériences pour le visiteur,
 - présence d'activités récréatives compatibles,
 - etc.
- Présenter la cote obtenue sous forme de priorité de développement des unités d'interprétation. Un **schéma** représentant à la fois les interrelations entre les unités d'interprétation, les priorités de développement de ces unités et la richesse relative des potentiels peut être utilisé pour résumer toutes ces notions.

COMMENT ?

Voir en annexe n° 5 un exemple de grille d'analyse.

Nous avons regroupé par rubriques les types de critères proposés par le modèle et procédé à la révision de certaines cotes et intitulés.

Voir en annexe n° 6 un exemple de schéma ou "atomium".

6 / Les thématiques du site

Ce chapitre met à l'épreuve toutes les capacités de synthèse et de créativité du rédacteur. Une attention très particulière doit de ce fait lui être accordée.

POURQUOI ?

A ce stade-ci de l'étude, il est bon de donner la parole à des créatifs susceptibles de proposer expressions et images chargées de sens. Il faut toutefois veiller à la cohérence et la pertinence de l'ensemble des concepts.

Les étapes antérieures étaient déterminantes dans le choix de la thématique du site, qui suscitera une mise en valeur optimale des connaissances de l'interprète. Il est alors nécessaire d'avoir une vision globale du site, ce qui implique une bonne coordination et une bonne gestion des tâches.

En effet, pour permettre aux gens de bien comprendre les points d'intérêt que recèle le territoire, le rédacteur doit les vulgariser et les présenter de façon systématique.

L'image totale qu'on veut donner du site s'obtient en juxtaposant les images partielles développées en sous-thèmes à l'intérieur de la thématique.

On ne peut ici choisir de comparaison plus exacte que l'élaboration d'une dramaturgie, dont on contrôle bien les ressorts, mais dont le déroulement et l'interprétation sont désormais liés au talent du metteur en scène et des acteurs.

QUOI ?

Une thématique de site constitue la base de toute la programmation des activités d'interprétation ; elle doit cependant comporter certaines qualités car tous nos efforts d'interprétation sont directement reliés au choix d'un thème. Ce dernier doit avoir les caractéristiques suivantes :

- Être représentatif du territoire,
- Être exact,
- Être succinct,
- Être imagé,
- Être bien vulgarisé,
- Être complet en soi,
- Attirer la curiosité,
- Susciter la découverte du milieu,
- Valoriser l'importance des interrelations de l'homme avec le milieu naturel,
- Permettre de discerner des éléments dominants,
- Établir des interrelations entre les composantes du milieu,
- Être cohérent,
- etc.

De plus cette thématique doit pouvoir se présenter sous une forme schématique et mérite d'être repensée si le rédacteur ne peut la présenter ainsi.

Le rédacteur présente le thème général du site sous forme de **récit ou d'histoire**. Il peut aussi présenter en annexe un tableau illustrant la sélection des thèmes pressentis, sous forme de **titres** ou **d'images schématiques**.

À partir des schémas d'interrelation entre les composantes du milieu et entre les unités d'interprétation, le rédacteur cherche le fil conducteur de ces éléments répondant aux caractéristiques précitées. Il trouvera en annexe les outils nécessaires pour cette tâche délicate.

Il est bon de retenir en plus les exigences suivantes pour l'acceptation d'un thème□:

1/ éviter le dédoublement du thème d'un territoire à l'autre,
2/ le thème retenu doit représenter le territoire. Il doit respecter l'un des trois critères suivants□:

- Caractériser la région naturelle à l'intérieur de laquelle il se situe,
- Être exceptionnel localement, en France, en Europe,
- Être exceptionnel dans l'entité naturelle à laquelle il est rattaché.

COMMENT ?

Pour trouver et décrire le thème :

L'annexe n° 7 intitulée « élaboration d'une thématique ».

L'annexe n° 8, modèle d'interrelation entre les composantes du milieu.

L'annexe n° 9, exemple de sélection du thème d'un site.

Pour cet exercice, la réunion d'un groupe de travail s'avère là aussi indispensable.

7/ Les clientèles ciblées

Connaître ceux à qui s'adressent les programmes d'interprétation est une étape cruciale pour la détermination des moyens d'interprétation. Le rédacteur doit alors présenter à l'intérieur de cette section une **rétrospective** des usagers du site ainsi qu'une **prospective** des clientèles à toucher.

Pour ce faire, il pourra utiliser des recherches bibliographiques, statistiques ou enquêtes qui ont déjà été effectuées ou en planifier de nouvelles.

7.1 RÉTROSPECTIVE

POURQUOI ?

Cette section s'applique à un site opérationnel (c'est-à-dire qui a déjà été ouvert au public), ou lors de la réalisation d'un nouveau plan.

Dans le cas de sites nouveaux, le rédacteur se référera, pour réaliser une étude rétrospective de la clientèle, à d'autres sites ou à des études existantes concernant la fréquentation de sites semblables dans la région.

Cette rétrospective quant aux utilisateurs passés et actuels du site permet d'établir une image claire de ceux qui l'ont fréquenté et qui en ont utilisé les services. Elle sert ainsi à ajuster nos tirs à l'égard de la stratégie à adopter tant sur les ressources nécessaires, les approches à développer que les priorités et échéanciers de réalisations à établir.

La mise en évidence des clientèles existantes permet d'évoluer et de rechercher des programmes adéquats à développer pour les futurs récepteurs.

La clientèle régionale mérite d'être soigneusement prise en compte : sa proximité du site lui donne l'occasion de le visiter à tout moment de manière plus ou moins régulière pour peu qu'il soit sollicité. Le gestionnaire portera beaucoup de soin à élaborer une stratégie de communication en accord avec ses objectifs et avec les objectifs des autres sites régionaux complémentaires, voire concurrents... faute de quoi on peut s'attendre à voir des équipements surchargés ou même dépourvus d'attraits nouveaux à offrir au public au moment opportun.

QUOI ?

Ainsi, la nature et l'impact des campagnes d'image, et des différents éléments de communication doivent faire l'objet d'une analyse régulière.

Cette section présente un rappel global des fréquentations antérieures, les diverses activités offertes, leur fréquentation, le profil, les attentes, et le degré de satisfaction obtenu. Il s'agit en outre de comparer et d'analyser la réponse aux différents stimulants antérieurs, et d'en identifier les effets sur les clientèles régionales potentielles.

L'utilisation de données quantitatives sur la fréquentation et de données qualitatives sur le profil de l'utilisateur, son degré de satisfaction, ses besoins et attentes, permet de compléter ce tableau rétrospectif. Les rapports statistiques du site, les rapports et les enquêtes antérieures, quand ils existent, fournissent de telles données.

Des **textes brefs** et des **tableaux de synthèse** suffisent ; on peut y adjoindre une carte mettant en évidence bassins de population, axes routiers, pôles d'attraction, etc.

Si cela s'avère nécessaire à la confection du P.I., il ne faut pas hésiter à se procurer des données sur les attentes et les besoins en mettant sur pied une "enquête-maison".

À ce sujet, il est bon de rappeler que :

- **Le profil du visiteur fait habituellement mention de :**
 - ses caractéristiques sociologiques (âge, sexe, scolarité, statut, profession, revenu),
 - sa provenance,
 - le nombre de visites passées (fréquence),
 - la durée de son séjour,
 - le type d'activités pratiquées,
 - la période de fréquentation, etc.
- **Le degré de satisfaction tient compte de :**
 - sa satisfaction générale par rapport à tout ce qu'il a vécu sur le site,
 - sa satisfaction spécifique par activité pratiquée et service utilisé.
- **Les besoins et attentes font mention de :**
 - ses aspirations en terme d'offre d'activités et de services,
 - ses motifs de participation et de non-participation.

Des ouvrages de référence sont disponibles depuis peu sur les clientèles et les messages propres aux sites naturels. En effet, un grand retard doit être comblé en France sur les aspects psychosociologiques de l'environnement, et c'est certainement ici que s'accusent le plus les différences de sens entre "l'éducation à l'environnement" à la française et la notion d'interprétation, où le mélange des genres est permis et l'implication encouragée.

7.2 PROSPECTIVE

Cette section est valable pour tous les sites, qu'ils soient nouveaux ou non.

La détermination de la clientèle à cibler est importante avant de statuer sur les moyens à entreprendre. En effet, les approches préconisées pour les enfants diffèrent de celles qui s'adressent à des adultes. Dans le même ordre d'idées, les modalités de pratiques ne sont pas les mêmes d'une activité à l'autre ; elles impliquent des moyens qui doivent s'adapter à ces variations et aux besoins différents de leurs adeptes.

Le rédacteur doit donc identifier les groupes de visiteurs qu'il veut cibler par les programmes d'interprétation, pondérer et prioriser ces clientèles ciblées en fonction des efforts d'interprétation à déployer.

COMMENT ?

Voir les annexes n° 10 A et B.

Attention ! Bien des enquêtes se révèlent inexploitable pour la prospective. Un minimum de rigueur et le concours d'un expert sont recommandés.

Signalons pour la nouveauté du modèle, les études du Centre de communication avancée (voir bibliographie).

POURQUOI ?

Sans mentionner les différentes tendances sociales, qui recherchent dans un site donné des buts parfois opposés.

QUOI ?

Nous suggérons au rédacteur de présenter ces données sous forme de **courts textes et tableaux**.

CATÉGORIES DE CLIENTÈLE À CIBLER

Ce paragraphe rappelle les caractéristiques et les attentes de chacun de ces groupes. L'information nécessaire à cette section provient des résultats obtenus pour formuler la section "rétrospective". Il est cependant plausible d'anticiper une nouvelle clientèle au fur et à mesure que le site va se développer et que l'offre d'activité va se diversifier. Il faudra alors tenir compte, sous forme de prospective, de ces nouveaux développements, dans l'identification du public à toucher.

QUELQUES CATÉGORIES DE CLIENTÈLE

Il convient de les décrire en isolant de préférence chacun des groupes mentionnés. On a coutume de distinguer les clientèles libres et les clientèles captives. La première catégorie désigne les individus, les familles généralement en activité pendant leur période de loisirs ; elle se caractérise par sa mouvance et ses impératifs horaires. La deuxième se constitue généralement de groupes (retraités, comités d'entreprise, scolaires dans le cadre de l'école) dont l'avantage principal est l'effet de nombre et la relative souplesse d'emploi du temps. Ces derniers sont amenés forcément à exploiter un réseau d'équipements et de sites en nombre limité dans une région.

Bien que captives, ces clientèles ne sont hélas pas toujours faciles à captiver.

OBJECTIFS À L'ÉGARD DES CLIENTÈLES CIBLÉES

POURQUOI ?

Afin de faciliter la mesure d'efficacité des P.I. et d'aider à la prise de décision, le rédacteur fixe des objectifs en terme de clientèle à atteindre. Il quantifie et priorise ces clientèles et détermine quand il compte entreprendre ses efforts auprès d'elles.

QUOI ?

Les objectifs du service d'interprétation sont alors fixés sous forme quantitative à l'égard des clientèles ciblées.

COMMENT ?

Nous suggérons de présenter ces objectifs sous forme de **tableaux et d'énoncés** succincts mais non équivoques.

L'exemple qui suit permet d'illustrer une forme possible où en plus, la notion de priorité est avancée. Pour vérifier la validité des résultats, il faut évidemment préparer un système d'évaluation plus ou moins élaboré.

Exemple d'objectif quantitatif par rapport à la clientèle.

ANNÉES	% DE VISITEURS DU SITE ATTEINTS PAR L'INTERPRÉTATION	
1998	10	dont hiver : 20%
1999	20	25%
2000	35	30%
2001	50	35%
2002	55	40%

Par catégorie de clientèle : faire une estimation, et fixer les objectifs en %.

Les buts et objectifs de l'interprétation dans le site /8

Parce qu'ils forment un point de référence à toute la démarche incluant la démarche d'interprétation, qu'ils orientent les actions en constituant des critères de décision et qu'ils sont la base de la planification, ils font le lien entre le mandat, les orientations et les actions sur le site. Ils sont identifiés à l'intérieur de ce chapitre par le rédacteur du P.I. En réalité, les buts et objectifs expriment le ou les résultats concrets que l'on attend de la mise en œuvre du plan d'interprétation.

Le rédacteur formule une liste de buts et objectifs en rapport avec la démarche éducative envisagée, avec la thématique et la clientèle déterminées auparavant. Au nombre des objectifs généraux, on compte les objectifs d'aménagement où il est question par exemple de canaliser le public ou de lui montrer la nature sous un jour nouveau, aussi bien que des objectifs économiques où l'on évoque une possibilité d'autofinancement et ses conséquences... Il faut que soient signalés les points auxquels une importance particulière est accordée, surtout pour les plans de site.

À l'aide d'une **liste hiérarchisée**. Pour ce faire, il est souhaitable que le rédacteur :

- Élabore des énoncés fondamentaux clairs et concis,
- Consulte l'annexe "Fixation d'objectifs" (noter que la nomenclature relative à la distinction des types d'objectifs ne doit pas présenter une contrainte pour leur rédaction),
- Se souvienne que la qualité principale d'un objectif est de pouvoir être mesuré, évalué, tant au niveau d'une activité que d'un programme dans son ensemble, et d'être précisé dans le temps. Il énonce donc les critères permettant de l'évaluer. L'objectif général (de niveau 1) est précisé par ses objectifs particuliers et spécifiques (objectifs de niveaux 2 et 3).

POURQUOI ?

La fixation d'objectifs se révèle difficile dans les cas de territoires étendus, en raison de la multiplicité de points de vue des autorités et des partenaires concernés. Le P.I. peut jouer un rôle déterminant dans une négociation, particulièrement vis-à-vis des élus.

QUOI ?

COMMENT ?

Voir l'annexe n° 11 et 12.

Nous insistons sur la nécessité d'une évaluation sur quelques points représentatifs des objectifs déclarés. Se méfier des objectifs qualitatifs, souvent trop vagues.

9 / Les axes de communication

Ce chapitre vient présenter les types d'intervention qui seront utilisés en interprétation dans le site. Il se subdivise en deux parties : la stratégie et les moyens (médias). Il peut être concis ou détaillé selon que la commande porte sur la conception d'ensemble ou sur des propositions très poussées et opérationnelles.

POURQUOI ?

Pour répondre aux objectifs cités antérieurement et les remplir d'une façon concrète, pour faire le lien entre les objectifs et l'opération, le rédacteur trace ses grands champs d'intervention. Il convient de citer les différents moyens qu'il entend utiliser à court, moyen et long terme. Il sélectionne ainsi les divers moyens de communication qui lui permettront de véhiculer les messages.

LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Elle se situe au centre de gravité de trois forces : l'attente du public visé, la personnalité du territoire, et l'identité du maître d'ouvrage (par exemple, l'institution). Cette étape nécessite un maximum de créativité. On peut reconnaître que l'axe retenu a quelques chances de réussir s'il déclenche l'excitation et la créativité des membres du groupe de travail.

LES MÉDIAS, OU MOYENS

Les interventions préconisées se divisent en deux groupes :

Les interventions personnalisées :

Ce sont celles qui exigent la présence d'un interprète du patrimoine pour faire le lien direct entre le milieu naturel et le visiteur. Ce type de contact est considéré comme idéal, car il est prévu pour un public réel et qu'il fait appel à un niveau affectif. Certains considèrent tous les autres médias comme des palliatifs.

Les interventions non personnalisées :

Ce sont celles qui n'utilisent pas d'interprète, mais plutôt un objet. Cela va du panneau de signalisation au pavillon d'accueil en passant par des films, des dépliants ou tout autre moyen jugé adapté aux circonstances (au nombre desquelles il ne faut pas oublier le vandalisme...).

Le rédacteur doit inclure dans cette section les éléments suivants :

- La stratégie qu'il entend utiliser en rapport avec l'application des interventions personnalisées,

Exemple : randonnée accompagnée d'un guide naturaliste.

Exemple : un panneau d'auto-interprétation.

- La liste des moyens utilisés pour véhiculer les messages (liste générale) par thème et par clientèle,
- Un court texte descriptif sur chaque moyen proposé,
- La priorité d'implantation des moyens retenus,
- L'association de chaque moyen à la philosophie de l'état, ou de l'organisme initiateur, promoteur ou demandeur de la démarche.

Il est souhaitable que le rédacteur utilise des **textes**, des **tableaux** ou des **résumés** pour transmettre les résultats de son analyse. Nous lui conseillons d'utiliser "les critères de sélections des moyens de communication" présentés en annexe. Nous lui suggérons de consulter en plus l'exemple concernant les moyens utilisés par thème et par clientèle.

Nous lui proposons enfin de présenter en annexe de son plan une **liste d'interventions** personnalisées qu'il a évaluées sans nécessairement avoir retenu chacune d'elles.

Il est à noter que cette section doit être assez détaillée pour permettre la rédaction de futurs plans d'opération annuels, sans toutefois être aussi spécifique que ces derniers. Autrement dit, elle encadrera ces plans mais ne s'y substituera pas.

QUOI ?

L'annexe n° 14 identifiant une liste de moyens constitue une base de travail. Elle se doit d'être ajustée et complétée par rapport à la réalité du site et aux nouveautés en méthodes d'interprétation.

COMMENT ?

Voir annexes n° 12 et 13.

Si le rédacteur est chargé de donner des orientations, cette section peut être assez dense mais brève.

S'il doit détailler les moyens préconisés, elle peut donner lieu à un cahier d'annexes, avec ou sans le chapitre 10.

10 /Le plan d'actions

Dans ce chapitre, le rédacteur présente son plan d'action en terme d'échéancier de réalisation des activités à effectuer, ainsi qu'en terme de coût de réalisation de ces activités.

10.1 ÉCHÉANCIERS

POURQUOI ?

Pour mieux structurer la mise en application du plan d'activités, pour faciliter la préparation de la programmation annuelle, le rédacteur doit établir un ordonnancement des différentes activités de planification et d'interprétation, qu'il exécutera en déterminant un horizon de réalisation pour celles-ci.

QUOI ?

Exemples : le recrutement et la formation du personnel, la construction d'un centre d'accueil, et l'équipement pour le faire fonctionner, des études ou inventaires spécifiques, etc.

ACTIVITÉS DE PLANIFICATION

Elles correspondent à toutes les activités de gestion générale et de gestion du milieu naturel ayant un rapport avec l'interprétation exceptées les activités offertes directement au public.

Le rédacteur présente un plan de mise en œuvre de toutes ces activités. Il définit également une priorité de réalisation pour chacune des étapes.

COMMENT ?

Nous avons préparé pour le rédacteur un exemple d'activités de planification qu'il peut consulter en annexe n° 15.

Il est souhaitable de présenter la programmation sous la forme d'un **tableau** et d'utiliser de courtes **descriptions** pour ces actions. Des documents ad hoc traiteront spécifiquement chacune de ces activités puisque le P.I. ne doit pas être trop détaillé.

QUOI ?

Exemples : période de fonctionnement du centre d'accueil ; disponibilité de panneaux d'auto-interprétation sur les sentiers de randonnée ; programmation saisonnière. Un échéancier de 5 ans est conseillé, sachant que des parties du P.I. peuvent être modifiées au besoin.

ACTIVITÉS D'INTERPRÉTATION

Ces activités correspondent aux activités d'interprétation directement offertes aux visiteurs du site.

Le rédacteur inclut dans cette section :

- Les activités qui seront offertes au public,
- L'échéancier de réalisation de l'ensemble de ces activités d'interprétation pour un horizon à moyen terme (cet horizon sera détaillé pour chaque année par la suite et fera l'objet d'une programmation annuelle).

Il est souhaitable de présenter cette programmation sous la forme de **tableau** et de la compléter de **courts textes** au besoin.

COMMENT ?

Voir exemple en annexe n° 16.

10.2 COÛTS DE RÉALISATION (BUDGETS)

La préparation et la réalisation d'activités exigent des dépenses qui doivent être prévues et distribuées dans une période de temps déterminée ; elles sont de trois niveaux□:

- Ressources humaines,
- Ressources matérielles,
- Ressources financières.

Cet exercice s'avère indispensable en vue de l'établissement des budgets annuels.

Le rédacteur inclut des coûts globaux de réalisation par rapport aux activités de planification et celles offertes au public.

POURQUOI ?

QUOI ?

Il est préférable de présenter les données sous forme de **tableaux** et de les inclure aux tableaux de programmation pour les deux types d'activité. Une approximation globale des effectifs peut être suffisante en ce qui concerne les activités d'interprétation.

Il est à noter que cette section se veut indicatrice et que c'est au plan d'opération annuel que revient le détail pour chaque année des coûts reliés aux effectifs et au fonctionnement en général.

COMMENT ?

11/ La conclusion du modèle

POURQUOI ? Parce que le P.I. constitue un document de grande envergure tant par son volume que par sa portée, le rédacteur doit faire une synthèse des énoncés qui y ont été formulés et des divers tableaux présentés.

QUOI ? Le rédacteur doit traiter des principales idées suivantes□:

- Rappeler les raisons d'existence d'un P.I. (importance, portée),
- Les buts à court terme pour l'interprétation en rapport avec la réalisation du P.I.,
- Faire sortir l'idée maîtresse de chacune des sections du P.I.

COMMENT ? Il est souhaitable que le rédacteur utilise un **texte suivi**, clair et concis pour traiter cette section.

Une suggestion pour présenter vos conclusions aux décideurs qui n'ont pas le temps de lire les dossiers.

En temps que document de référence, le plan d'interprétation doit être présenté avec le soin qu'il mérite. Graphiquement attrayant et efficace, mais sans effet gratuit, car il doit être avant tout utilisable et fonctionnel. Cependant, il n'est pas inutile, pour attirer l'attention des partenaires concernés sur les principales conclusions d'un plan d'interprétation, de leur faire connaître le site et au besoin d'emporter leur adhésion, de réaliser un **document-programme** très bref reprenant la thématique et les images fortes du site, avec l'aide d'un graphiste.

La bibliographie / 12

Le rédacteur du P.I. établit une bibliographie pour permettre à ceux et celles qui le désirent, de connaître les sources qui ont servi à l'élaboration du document, faciliter leur consultation, et ouvrir des champs d'investigation.

Il inclut une liste bibliographique à la fin du plan, qui doit présenter toutes les références utilisées en vue de l'élaboration de ce plan : les études, enquêtes, sondages, volumes, périodiques, rapports, etc., ainsi que des ouvertures de recherche possibles.

Il est souhaitable que le rédacteur consulte l'annexe qui traite des "Composantes d'une bibliographie".

En guise d'exemple, le rédacteur peut se référer à la bibliographie du présent guide.

Voir annexe n° 17.

13 / Les annexes

- POURQUOI ?** En guise de complément explicatif de certaines idées émises dans ce guide ou de certaines conclusions avancées, le rédacteur insère une série d'annexes dans le P.I. ; la présence de ces éléments dans le document principal pourrait en effet égarer le lecteur. L'utilisation d'annexes permet de présenter des compléments d'information et de ne laisser que l'essentiel à l'intérieur de chaque chapitre, ce qui n'enlève rien à leur importance.
- QUOI ?** Cette section présente sommairement des résultats d'enquêtes, de sondages, d'inventaires biophysiques et humains et la synthèse des rapports ou des études. Les annexes doivent faire état de tout autre sujet qui pourrait aider le lecteur à comprendre certaines sections du P.I. mais qui ne mériteraient pas d'être détaillées à l'intérieur même du plan.
- COMMENT ?** Le rédacteur a la possibilité de présenter ses annexes soit **à la fin** de son document, soit sous forme de **cahiers d'annexes** disponibles à part. Dans les deux cas le rédacteur prend soin d'identifier à la section "tables des matières" la liste des annexes qu'il tient à présenter en appui ou en complément au P.I.

troisième partie

ANNEXES

Les annexes

- Annexe 1** L'évaluation.
- Annexe 2** Méthodologie d'analyse des potentiels d'interprétation.
- Annexe 3** Exemple d'analyse et de sélection des potentiels d'interprétation.
- Annexe 4** A) Méthodologie de création d'une unité d'interprétation (recherche des unités).
B) Méthodologie de création d'une unité d'interprétation (description).
- Annexe 5** Exemple d'analyse et de sélection des unités d'interprétation concernant la priorité de développement.
- Annexe 6** Exemple d'interrelation entre les unités d'interprétation et leurs priorités de développement.
- Annexe 7** Élaboration d'une thématique.
- Annexe 8** Les interrelations entre les composantes du milieu.
- Annexe 9** Exemple de sélection du thème d'un site.
- Annexe 10** A- Fréquentation mensuelle des visiteurs aux activités "récréatives".
B- Fréquentation saisonnière des visiteurs aux activités d'interprétation.
- Annexe 11** Aide à la formulation d'objectifs.
- Annexe 12** Critères de sélection des moyens de communication.
- Annexe 13** Exemple de liste des moyens utilisés par thème et par clientèle.
- Annexe 14** Liste non exhaustive des moyens personnalisés et non personnalisés.
- Annexe 15** Exemple de programmation d'activités des planifications et de leurs coûts respectifs.
- Annexe 16** Exemple d'une programmation d'activités d'interprétation.
- Annexe 17** La bibliographie et ses composantes.

Annexe 1

L'évaluation

Cette annexe veut clarifier quelques questions que le responsable de l'interprétation se pose en rapport avec l'évaluation du plan d'interprétation : la nature de l'évaluation, pourquoi la faire, quoi évaluer et quand réaliser cette évaluation.

Nature de l'évaluation :

De façon générale, l'évaluation mesure la valeur d'une activité, un programme ou un plan à partir d'informations pour permettre au gestionnaire d'en arriver à une prise de décisions. Les résultats obtenus sont de quatre ordres différents :

- 1- garder l'élément (activité, programme, plan),
- 2- l'améliorer,
- 3- changer son contenu,
- 4- arrêter son fonctionnement.

Pourquoi évaluer ?

Le responsable de l'interprétation doit tendre à avoir un service performant, c'est-à-dire efficient et efficace. Le P.I. étant à la base de l'offre du service d'interprétation dans un site, il se doit d'être évalué tant dans son ensemble que dans chacune de ses composantes. Une telle évaluation doit nous permettre de rester continuellement avant-gardistes, de répondre aux attentes des visiteurs, de vérifier le degré d'atteinte des objectifs et éventuellement chercher à comprendre pourquoi certains ne sont pas atteints. Cette étape nous permettra alors d'apporter les correctifs nécessaires à l'ensemble du plan ou à une section en particulier de celui-ci tant en termes d'efficience que d'efficacité.

Quoi évaluer ?

L'évaluation d'un P.I. consiste alors à jauger le contenu de chacune des composantes du document : potentiel d'interprétation, unité d'interprétation, thématique, clientèle, buts et objectifs de l'interprétation, axes et moyens de communication et plan d'action. La référence au schéma du processus de réalisation d'un P.I. s'avère utile puisqu'il illustre la place de l'évaluation et les éléments à évaluer.

Le rédacteur a aussi à mesurer ou anticiper la performance, c'est-à-dire l'efficience et l'efficacité de chacune des activités offertes aux visiteurs.

Il a aussi à mesurer ou anticiper la performance de l'ensemble de la programmation d'interprétation.

Quand évaluer ?

Il aura en plus à faire une évaluation durant la phase d'implantation du programme une fois que le programme sera en application.

Il est souhaitable que le rédacteur utilise des normes mises en place (les objectifs qu'il s'est fixé) et les ressources disponibles pour réaliser son évaluation.

Puisque les notions d'efficacité et d'efficience ont été abordées à quelques reprises dans cette annexe et méritent une attention particulière, nous allons les définir sommairement et les illustrer d'un exemple.

Efficacité et efficience :

- L'efficacité des opérations est définie comme étant la mesure dans laquelle les opérations réalisent leur objectif et leur but. Elle se traduit surtout en termes d'*extrants* et veut dire "faire ce qui doit être fait". Elle se mesure aux degrés de réalisation des résultats recherchés.
- L'efficience des opérations correspond alors au rapport des *extrants sur les intrants* correspondants ; elle tient compte des moyens utilisés. Elle se traduit surtout en terme d'intrant et veut dire "bien faire". Elle se mesure par le rendement obtenu des intrants engagés dans l'action.

Exemple 1 :

L'objectif est d'atteindre 50 % des visiteurs du site par des programmes d'interprétation. La réalité veut que les programmes n'aient atteint que 20 % des visiteurs. L'efficacité du programme est donc à questionner puisque l'on ne réalise pas l'objectif énoncé.

Exemple 2 :

L'extrant étant que j'atteins 12 visiteurs en moyenne pour une activité accompagnée, l'intrant étant que l'interprète nécessite 4 heures pour dispenser cette activité, l'efficience mérite d'être questionnée puisque l'interprète en réalité ne rejoint que 3 visiteurs à l'heure.

Annexe 2

Méthodologie d'analyse et de sélection des potentiels d'interprétation

Exemples :

- Les diverses études ou inventaires,
 - Le plan de gestion,
 - Les écrits à caractère historique,
- Le matériel didactique fourni par certains organismes (radios régionales, TV, écoles, bibliothèques municipales, etc.),
- Les témoignages oraux.

Quelques indications pour la sélection des potentiels d'interprétation ☐

1/Se procurer tous les documents ou études traitant d'inventaires biogéophysiques et humains du site.

NB☐: si ces études n'ont pas été réalisées, il faudra faire un inventaire du milieu avant de réaliser le P.I. Il demeure évident qu'il est peu probable que tous les inventaires aient été faits de façon exhaustive avant la conception du P.I. Mais il est impératif que chaque domaine soit visé dans le plan, ne serait-ce que sommairement, et que des études soient complétées par la suite.

2/Extraire des potentiels précités les potentiels d'interprétation susceptibles de remplir les objectifs des sites et d'intéresser le public, puis bâtir une grille à l'aide de critères de sélection pondérés (représentativité de l'élément, la rareté ou l'abondance, etc.).

Ces critères de sélection se regroupent en 4 classes☐:

- Les propriétés du site (par rapport à sa région naturelle et le site lui-même),
- L'accessibilité,
- Les critères sensoriels d'évaluation par le public en général,
- La faisabilité (facilité de mise en valeur). Ce critère sera mis à titre indicatif à l'extérieur des tableaux.

3/Identifier et classer en abiotique, biotique ou humain les potentiels d'interprétation retenus.

4/Localiser sur une carte les endroits retenus comportant un potentiel d'interprétation selon 3 niveaux☐: fort (10), moyen (5), ou faible (1).

Annexe 3

Exemple d'analyse et de sélection des potentiels d'interprétation

	CRITÈRE DE SÉLECTION		CATÉGORIES DE POTENTIELS					
	objet	coefficient proposé	la falaise de craie		les galets		etc.	
RÉGION NATURELLE ▲ SITE ▼	REPRÉSENTATIF	10	F	100	F	100		
	RARE	10	B	10	M	50		
	EXCLUSIF	10	B	10	F	100		
	REPRÉSENTATIF	10	M	50	M	50		
	RARE	8	B	8	M	40		
	RÉSISTANT	6	F	60	M	30		
	EXCLUSIF	10	M	50	B	10		
	VARIÉ	6	M	30	M	30		
	FACILE D'ACCÈS	6	F	60	B	30		
	RAPIDE D'ACCÈS	4	F	40	B	20		
	VISUEL	8	M	40	F	80		
	SENSITIF	4	B	4	F	40		
IMPRESSIONNANT	4	M	20	M	20			
TOTAL			482		600			
facilités de mise en valeur	10	M	50	F	100			
			532		700			

Légende

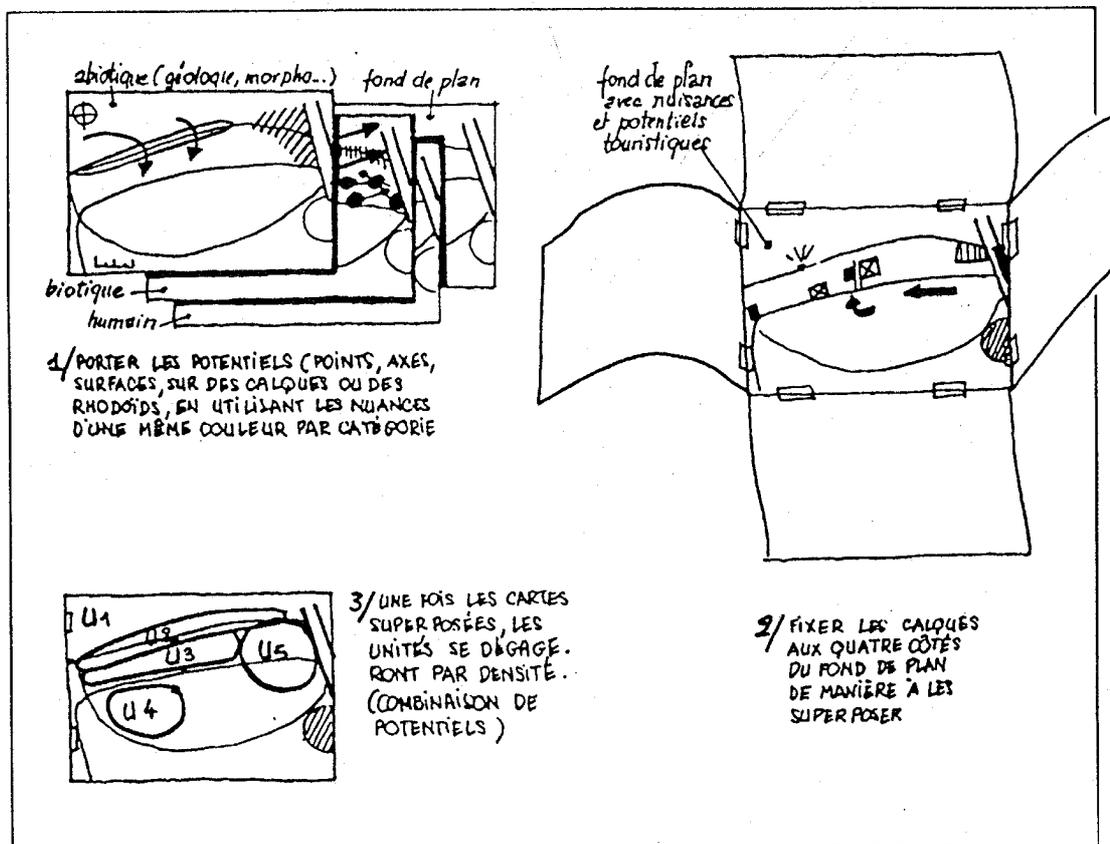
F	= Fort (10)
M	= Moyen (5)
B	= Bas (1)

NB : la note pondérée s'obtient en multipliant la note brute (F, M, B,) par le coefficient proposé (de 4 à 10).

Annexe 4A

Méthodologie de création d'une unité d'interprétation A - recherche des unités

- Cartographier les données sur la connaissance du territoire par discipline (géologie, hydrographie, culture, présence humaine, etc.).
- Identifier sur la carte des endroits révélant des potentiels d'interprétation.
- Regrouper les potentiels d'interprétation obtenus.
- Superposer les différentes cartes.
- Tracer le contour de l'unité d'interprétation.
- Chercher le thème représentatif de chaque unité.



Annexe 4B

Méthodologie de création d'une unité d'interprétation B - description

U *numéro, titre, aspect*

Carte schématisant l'emplacement de l'unité
par rapport au site.

Description écrite de cette
unité, rassemblant les
potentiels à développer.

Carte plus précise de
l'unité d'interprétation
figurant le contour précis
de la zone

ou

dessins et schémas
illustrant cette unité, son
ambiance.

Annexe 5

Exemple d'analyse et de sélection des unités d'interprétation concernant la priorité de développement

CRITÈRES DE SÉLECTION		UNITÉS D'INTERPRÉTATION							
objet	coefficient	N°1		N°2		N°3		N°4	
		note	total	note	total	note	total	note	total
Représentativité	10 X	F =	100	M =	50				
Exceptionnalité	10 X	M =	50	B =	10				
Facilité de développement	7 X	F =	70	M =	35				
Accessibilité	6 X	F =	60	M =	30				
Qualité du site	6 X	F =	60	etc.					
Capacité du support	5 X	F =	50						
Variété d'expériences pour le visiteur	4 X	F =	40						
Présence d'activités récréatives compatibles	4 X	F =	40						
Coût de son entretien	4 X	F =	40						
Intérêt pour le visiteur	7 X	F =	70						
Richesse en potentiel d'interprétation	6 X	F =	60						
TOTAUX									

Légende

symboles	niveau d'importance
F	= Fort (10)
M	= Moyen (5)
B	= Faible (1)

Résultats

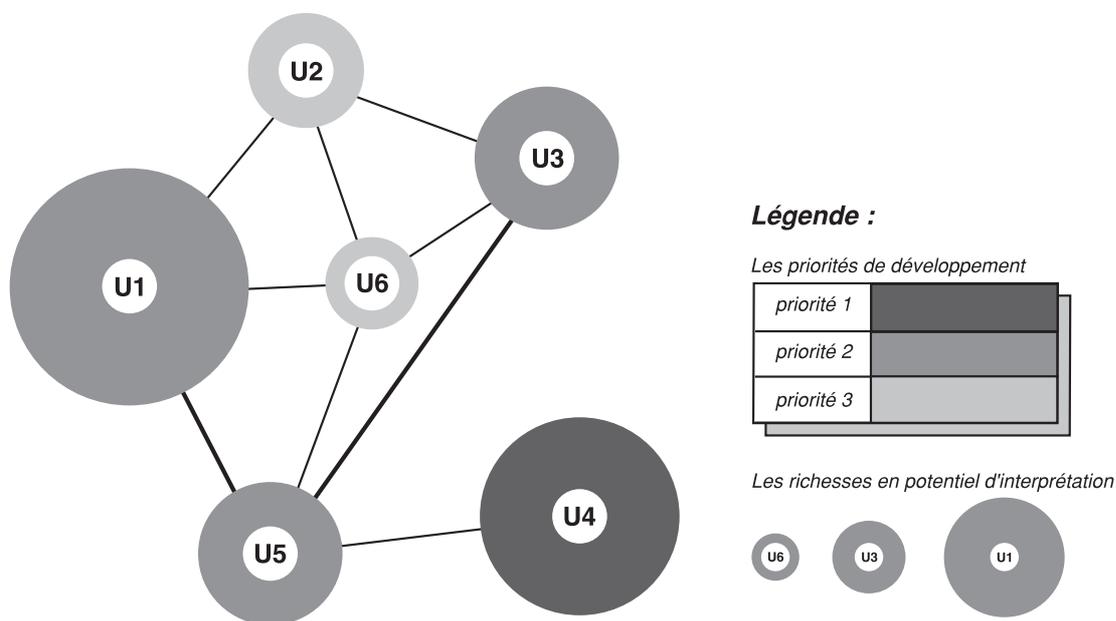
priorité de développement	n° des U.I.
1	1,4,2
2	3
3	5

Annexe 6

Exemple d'interrelation entre les unités d'interprétation et leurs priorités de développement

- Les grosseurs relatives des cercles relativisent en plus la richesse en potentiels de chaque unité.
- L'intensité des grisés indique les priorités de développement.
- Les droites indiquent les interrelations existant entre les unités d'interprétation.

Il convient de lister ces relations par écrit.



Annexe 7

Élaboration d'une thématique

- Connaître les résultats d'inventaires traitant de l'aspect biophysique du site.
- Avoir sélectionné les potentiels d'interprétation.
- Avoir regroupé les potentiels d'interprétation dans des superficies appelées "unités d'interprétation".
- Établir les relations entre les composantes de chaque unité d'interprétation.
- Avoir défini un thème à chacune des unités d'interprétation qui deviendront des sous-thèmes pour notre thématique de site.
- **Déterminer le fil conducteur reliant chaque thème d'unité d'interprétation.**
- **Traduire en mots les idées émanant de ces relations.**

Annexe 8

Les interrelations entre les composantes du milieu

Processus naturels de changement du paysage	Composants paysagers équilibrés dynamiques inclus	Influences humaines
Changements climatiques (précipitations, températures et vent, etc.).	CLIMAT	Pollution atmosphérique (influence sur la température et sur la qualité des précipitations).
Modifications dans la balance d'apport et d'emport des matériaux d'origine. Engraissement et démaigrissement de la côte.	ROCHES (matériaux d'origine)	Emport et apport des matériaux (déblais, remblais, colmatage de sable, apport de pierres, d'argile, d'asphalte). Défense côtière.
Erosion ou accumulation par les effets du vent et de l'eau (affaiblissement de dunes, érosion, et sédimentation, etc.).	RELIEF	Déblais. Egalisation. Fixation.
Changements du niveau de la nappe phréatique (baisse et montée). Changements de fréquence des influences saumâtres.	NAPPE PHRÉATIQUE	Pompage des eaux. Infiltration artificielle. Drainage de surface. Changement du niveau d'eau dans un polder. Perturbation de la fluctuation naturelle.
Glissement dans l'équilibre entre accumulation de matière organique et minéralisation. Erosion. Lessivage de nutriments (calcium, etc.).	SOL	Labourage du sol. Enlèvement de la couche supérieure. Fumage. Piétinement.
Processus de succession et de dégénération (changements dans le cycle des substances nutritives de la consommation d'eau, etc.).	PLANTES	Couper, faucher, brûler. Piétinement. Planter, semer. Indirect : pâturage.
Augmentation ou diminution de la résolution de matière organique. Augmentation ou diminution de l'intensité de pâturage, du fumage et du piétinement.	ANIMAUX	Chasse. Pêche.

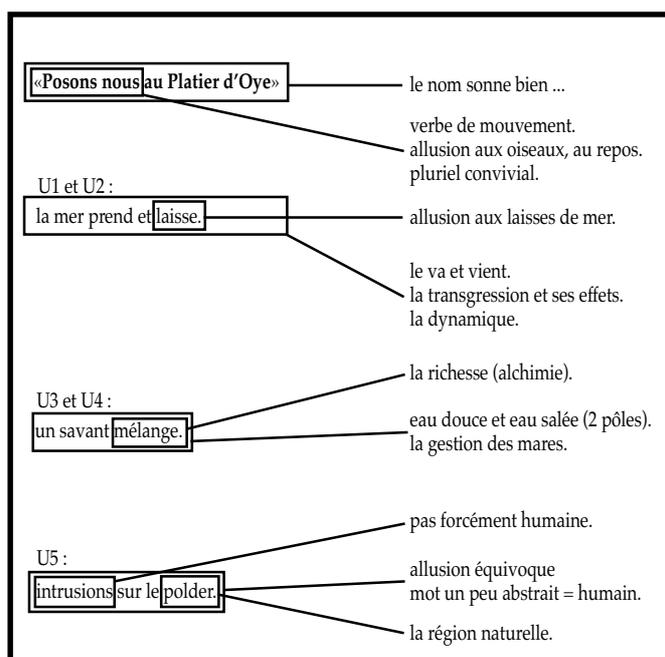
Schéma d'interrelations considérant l'homme comme nuisible dans l'optique de conservation d'un milieu.

Annexe 9

Exemple de sélection du thème d'un site

Exemple : le Platier d'Oye (littoral Nord - Pas-de-Calais)

IDÉES MAÎTRESSES	THÈME D'UNITÉ D'INTERPRÉTATION	CRITÈRES ET SIGNES			CRITÈRES ET SIGNES			
		évocateur	unique	provocateur	caractéristique de son entité naturelle	exceptionnel		
						région	France	Europe
<p>C'est la mer qui façonne ce lieu. Elle se prend à son propre piège (la dune). Elle est active, toujours présente. Elle dessine une ligne.</p> <p>La prairie, les mares, l'estuaire et tout ce qui fait leur valeur est le fruit d'une sorte d'alchimie féconde. Ces milieux attirent autant la faune que l'homme.</p> <p>Ce lieu a été occupé, modelé, modifié, violé, aussi bien par les hommes que par la soudaine irruption de la mer. C'est le lieu des surprises et des incongruités.</p>	U1 et U2 : La mer prend et laisse.	oui les fers à cheval	oui le polder naturel		oui			
	U3 et U4 : Un savant mélange.	oui les broutants les limicoles				oui : estuaire et ancien delta de l'Aa.	oui : avocettes hibou des marais.	
	U5 : Intrusions sur le polder.	oui les digues	oui le clocher	oui le lotissement		oui		



Annexe 10A

Fréquentation mensuelle des visiteurs aux activités « récréatives »

ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	FRÉQUENTATION (PERSONNE-JOUR)												
	jan.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	TOTAL
<i>Pique-nique et visite</i>	5												
<i>Baignade</i>	0												
<i>Planche à voile</i>	0												
<i>Randonnée pédestre</i>	50												
<i>Randonnée équestre</i>	35												
<i>Randonnées à bicyclette</i>	40												
<i>Interprétation de la nature</i>	20												
<i>etc.</i>	<i>etc.</i>												
SOUS-TOTAL	150	250	200	200	300	450	460	590	580	450	350	250	
GRAPHIQUE													

Annexe 10B

Fréquentation saisonnière des visiteurs aux activités d'interprétation

ACTIVITÉS D'INTERPRÉTATION	FRÉQUENTATION (JOUR-PERSONNES)				
	HIVER	PRINTEMPS	ÉTÉ	AUTOMNE	TOTAL
GRAND PUBLIC AVEC PERSONNEL <i>Randonnées accompagnées</i> <i>Démonstration sur le site</i> <i>Débats (jour et soirée)</i> <i>Sketches (marionnettes)</i>					
SOUS-TOTAL					
GRAND PUBLIC SANS PERSONNEL <i>Sentiers d'auto-interprétation</i> <i>Exposition (centre d'interprétation)</i> <i>Documentation (journal, brochure, dépliant)</i>					
SOUS-TOTAL					
GROUPES <i>Scolaires</i> <i>Personnes âgées</i> <i>Plein air</i> <i>Handicapés physiques</i>					
SOUS-TOTAL					
TOTAL					
GRAPHIQUE					

Annexe 11

Aide à la formulation d'objectifs

	EXPLICATION	FORMULATION	EXEMPLES	AUTRES CARACTÉRISTIQUES
BUTS	<p>Ils sont de premier niveau, c'est à dire qu'ils sont les objectifs les plus généraux.</p> <p>Ils indiquent ce que l'on se propose d'atteindre sans préciser les conditions dans lesquelles ils seront atteints.</p> <p>Ils sont abstraits.</p> <p>Ils permettent plusieurs interprétations et ne renvoient pas à un accomplissement spécifique.</p> <p>Ils renseignent sur les orientations et politiques adoptées.</p> <p>Leur atteinte s'échelonne sur une très longue période de temps.</p>	<p>Pas de règles précises, mais doivent être clairs et concis.</p>	<p>Faire prendre conscience à l'homme de la place qu'il occupe dans l'environnement.</p>	<p>Ils ne sont pas directement mesurables.</p> <p>Leur base est une pensée philosophique ou un ensemble de valeurs.</p>
OBJECTIFS GÉNÉRAUX (niveau 1)	<p>Ils sont à mi-chemin entre les buts et les objectifs spécifiques.</p> <p>C'est une communication d'intention décrivant de façon globale ce qui est attendu de la part de celui à qui s'adresse l'objectif.</p> <p>Ils réfèrent à des dispositions mentales, des capacités intellectuelles.</p> <p>Ils appartiennent très souvent à l'une ou l'autre des catégories suivantes □ : connaissance, compréhension, application, analyse, synthèse, évaluation.</p>	<p>Utiliser des verbes tels que ; faire connaître, inciter, favoriser, faciliter, susciter, résumer, analyser, faire apprécier, développer, assumer, comprendre, appliquer, etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire connaître la thématique du site, - susciter l'intérêt chez le visiteur des diverses formes d'utilisation du site, - Stimuler auprès du visiteur une prise de conscience personnelle à l'égard du milieu naturel, - Faire développer des attitudes positives et des comportements nouveaux face à l'environnement. 	<p>L'atteinte de cet objectif est difficilement observable et il n'a qu'une interprétation.</p> <p>Il est précisé par un ensemble d'objectifs spécifiques.</p> <p>Il correspond à une première structuration d'un projet.</p> <p>Il permet une latitude d'organisation à l'employé.</p>
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (niveau 2)	<p>Ils sont précis et obéissent à des règles de formulation.</p> <p>Ils ne permettent qu'une seule interprétation.</p> <p>Ils correspondent à un énoncé décrivant de façon spécifique le comportement attendu de l'utilisateur suite à une activité ou une ensemble d'activités.</p>	<p>Règles □ :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- ils s'adressent à l'usager, c'est à dire, celui sur qui portent tous nos efforts. 2- choisir un verbe d'action ; exemple □ : énumérer, décrire, nommer, identifier, localiser. 3- ils décrivent un résultat attendu. 4- ils portent sur un contenu précis ou bien défini. 5- s'il y a lieu, ils fixent les conditions de réalisation de la performance. 6- s'il y a lieu, ils fixent le seuil de performance exigé. 	<p>Que l'utilisateur soit en mesure de □ :</p> <ul style="list-style-type: none"> - décrire la formation de la dune et n'ait pas envie de piétiner la tortula, - localiser à l'aide d'un guide de terrain les principales formations géomorphologiques du site. 	

Annexe 12

Critères de sélection des moyens de communication

Liste des critères □:

(dans le désordre)

- protection du visiteur,
- impact négatif sur le milieu,
- interprète requis sur les lieux,
- matériel requis,
- contact direct avec la ressource,
- participation active du visiteur,
- expérience sensorielle,
- valeur hors saison,
- fréquentation optimale,
- diversité de la clientèle rejointe,
- possibilité de mise en situation personnelle du visiteur,
- facilité de remplacement,
- nouveaux aménagements requis,
- dispositions spécifiques de la part du visiteur,
- flexibilité face à diverses clientèles,
- disponibilité immédiate du moyen,
- susceptibilité au vandalisme,
- entretien ultérieur nécessaire,
- sensibilité à la température extérieure,
- portatif,
- quantité d'informations transmissibles,
- coûts de fabrication,
- électricité,
- temps de préparation,
- durabilité et résistance,
- coût de revient annuel,
- etc.

Annexe 13

Exemple de liste de moyens utilisés par thème et par clientèle

LISTE DES MOYENS	UNITÉ D'INTERPRÉTATION N°1				UNITÉ D'INTERPRÉTATION N°2				UNITÉ D'INTERPRÉTATION N°3			
	Grand public	Groupes			Grand public	Groupes			Grand public	Groupes		
		1	2	3		4	1	2		3	4	1
Interventions personnalisées <i>Randonnée accompagnée d'un interprète</i> <i>Débats</i> <i>Film commenté</i> <i>Pièce de théâtre</i> <i>Mime</i> <i>Etc.</i>												
Interventions non personnalisées <i>Matériel éducatif</i> <i>Panneau extérieur</i> <i>Brochure d'interprétation</i> <i>Diaporama du site</i> <i>Etc.</i>												

Légende (exemple)

1 : groupes scolaires	- absence de moyens
2 : personnes âgées	X moyen préconisé
3 : handicapés	* moyen le plus adéquat
4 : autres	

Annexe 14

Liste non exhaustive des moyens personnalisés et non personnalisés

Moyens personnalisés☐:

- accueil,
- visite guidée à l'intérieur du centre d'accueil,
- randonnée accompagnée,
- débats,
- pièces de théâtre,
- théâtre de marionnettes,
- mime,
- diaporama commenté,
- film commenté par l'interprète,
- maraudage,
- interprète affecté à un site,
- démonstration,
- émission de radio,
- mascotte,
- excursion, expédition,
- événements spéciaux (feu de camp, rallye nature),
- etc.

Moyens non personnalisés☐:

- centre d'accueil ou d'interprétation,
- panneaux extérieurs,
- exposition extérieure et intérieure,
- journal du site,
- dépliant,
- brochure,
- sentiers munis de panneaux d'auto-interprétation,
- cahiers pédagogiques,
- cassettes audio pour baladeur,
- etc.

Annexe 15

Exemple de programmation d'activités de planification et de leurs coûts respectifs

SITE DE : ANNÉE 20.....

ACTIVITÉS DE PLANIFICATION	HIVER	PRINTEMPS	ÉTÉ	AUTOMNE	REMARQUES
<i>Recrutement du personnel</i>					
<i>Formation du personnel</i>					
<i>Préparation des activités saisonnières</i>					
<i>Préparation d'annonces</i>					
<i>Evaluation du programme</i>					
<i>Impression de brochures</i>					
<i>Conception de la salle d'exposition du centre d'accueil</i>					
<i>Nouvelles études et inventaires</i>					
<i>Préparation d'aménagements de nouveaux sentiers auto-interprétés</i>					

Annexe 16

Exemples d'une programmation d'activités d'interprétation

DESCRIPTIF PAR TYPE D'ACTIVITÉS :

SITE DE : ANNÉE 20.....

ACTIVITÉS D'INTERPRÉTATION	HIVER	PRINTEMPS	ÉTÉ	AUTOMNE	REMARQUES
<i>Randonnées accompagnées</i> <i>Causeries en soirée</i> <i>Démonstration sur site</i> <i>Opération du centre d'accueil</i> <i>Sentier autoguidé</i> <i>Dépliants et brochures</i> <i>Etc.</i>					

Annexe 17

La bibliographie et ses composantes

1 / Si la référence est un livre, mentionner□:

- Le nom et le prénom de l'auteur,
- Le titre souligné,
- L'adresse bibliographique, le lieu d'édition, l'auteur, la collection, la date, le nombre de pages.

2 / La référence est un article de périodique, mentionner□:

- Les nom et prénom de l'auteur,
- Le titre de l'article entre guillemets,
- Le titre du périodique souligné,
- La référence aux volume, numéro, mois et année,
- L'indication de la ou des pages.

N.B. Il est recommandé d'utiliser les standards de la documentation européenne.

Être précis dans les données bibliographiques est un service éminent rendu à l'utilisateur.

TILDEN, Freeman, Interpreting our heritage, The University of North Carolina press, Chapel Hill, 1997, 117□p.

C.C.A., Communication des espaces naturels publics, Paris, 1982, 74□p.

BRINGER, J.P., Concept et démarches de l'interprétation, L'atelier technique des espaces naturels, ministère de l'environnement, Paris, 1988, 69□p.

CHIFFAUT, Alain, L'accueil du public et les activités pédagogiques dans les réserves naturelles, Conférence permanente des réserves naturelles, Paris, 1986, 95 p.□

Bibliographie

BARRY, Michel, Méthode de réalisation d'un plan d'interprétation, pour les parcs et les unités ou aires d'interprétation,

Parcs Canada, région de Québec, Interprétation, février 1977, 18p.

BRINGER, J.P., Concepts et démarches de l'interprétation,

L'atelier technique des espaces naturels, ministère de l'environnement, Paris, 1988, 69p.

C.C.A., Communication des espaces naturels publics, Paris, 1982, 74p.

CEGEP de Saint-Félicien, Plan de mise en valeur de la Ticouapé, 1989, 51p.

CHIFFAUT, Alain, L'accueil du public et les activités pédagogiques dans les réserves naturelles, Conférence permanente des réserves naturelles, Paris, 1986, 95p.

COOKE, Richard, DUGRAY, André, Plan d'interprétation de Val-Jalbert, M.L.C.P., service du plein air et des parcs, Québec 1983, 16p.

E.N.R., Plan d'interprétation de la réserve naturelle du Platier d'Oye, Lille, 1990.

POMERLEAU, Raymonde, BISSON, Réal, Plan d'interprétation- Parc provincial de l'île Bonaventure, M.L.C.P., service de la planification, Québec, janvier 1976, 106p.

SERVICE DES PARCS NATIONAUX Projet préliminaire: guide de planification de l'interprétation, United states department of the interior, 1965.

SHARPE, W. Grant, Interpreting the environment, John Wiley and sons Inc. , NY , 566p.

TILDEN, Freeman, Interpreting our heritage, The university of North Carolina press, Chapel Hill, 1977, 117p.

et surtout l'ouvrage qui nous a servi... de guide :

Guide de la rédaction du plan d'interprétation, M.L.C.P., service du plein air et des parcs, Québec, 1984, 146p.

Remerciements

- à Michel Dumas pour avoir accepté de survivre 2 mois dans les rigueurs du Nord - Pas-de-Calais,
- au CEGEP (Collège d'études générales et professionnelles) de Saint-Félicien pour nous l'avoir prêté,
- à Richard Cooke qui a relevé ce pari,
- au ministère des loisirs, chasse et pêche du Québec pour nous avoir préparé le terrain,
- aux spécialistes américains et canadiens pour avoir travaillé à inspirer le respect et l'amour de l'environnement,
- au patrimoine naturel et culturel de nos régions qui offre tant de matière à notre réflexion.



Présidente
Régine Splingard

Siège social
17, rue Jean Roisin
Boîte postale 73
59028 LILLE CEDEX
Tél : 33 + (0)3 20 12 89 12
Fax : 33 + (0)3 20 12 89 39

www.enr-lille.com



CENTRE RÉGIONAL DE RESSOURCES GÉNÉTIQUES

«Ferme du Héron» Chemin de la ferme Lenglet
59650 VILLENEUVE D'ASCQ
Tél : 33 + (0)3 20 67 03 51 - Fax : 33 + (0)3 20 67 03 37

ÉDUCATION AU TERRITOIRE

58, rue Nationale - BP 73 - 59028 LILLE CEDEX
Tél : 33 + (0)3 20 12 86 60 - Fax : 33 + (0)3 20 12 86 79

ENVIRONNEMENT LITTORAL ET MARIN

Quai Giard «Le riverside» - 62930 WIMEREUX
Tél : 33 + (0)3 21 87 69 00 - Fax : 33 + (0)3 21 87 69 19

EXPÉRIENCES ET TERRITOIRES

17, rue Jean Roisin - BP 73 - 59028 LILLE CEDEX
Tél : 33 + (0)3 20 12 89 12 - Fax : 33 + (0)3 20 12 89 39

PARC NATUREL RÉGIONAL DE L'AVESNOIS

Maison du Parc - BP 3 - 59550 MAROILLES
Tél : 33 + (0)3 27 77 51 60 - Fax : 33 + (0)3 27 77 51 69

**PARC NATUREL RÉGIONAL
DES CAPS ET MARAIS D'OPALE**

BP 55 - 62510 ARQUES CEDEX
Maison du Parc - Le Grand Vannage - ARQUES
Tél : 33 + (0)3 21 98 62 98

Maison du Parc - Manoir du Huisbois - LE WAST
Tél : 33 + (0)3 21 83 38 79

PARC NATUREL RÉGIONAL SCARPE - ESCAUT

Maison du Parc - 357, rue Notre Dame d'Amour
59230 SAINT-AMAND-LES-EAUX
Tél : 33 + (0)3 27 19 19 70 - Fax : 33 + (0)3 27 19 19 71